

18

**Durée**

voir ci-contre

**Dates**

de septembre 2008  
à septembre 2009

**Coût**

1 380 euros

**Lieu**

IFRAMES  
Le Campus  
IFRAMES  
La Classerie

## Maître d'apprentissage TUTEUR (En projet)

Conformément à l'art L. 117-4 du code du travail, à l'accord national interprofessionnel du 3 juillet 1991 et à ses avenants, et au référentiel de la CPNE de 2001, le maître d'apprentissage a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti, des compétences correspondant au titre ou au diplôme préparé en liaison avec les formateurs du C.F.A.

Pour exercer la fonction de maître d'apprentissage, celui-ci doit :

- être détenteur du diplôme préparé par l'apprenti,
- justifier de trois années d'exercice dans une fonction éducative spécialisée,
- avoir suivi ou s'engager à suivre la formation de maître d'apprentissage.

Par ailleurs, l'IFRAMES prépare la labellisation de la formation de TUTEUR par la CPNE pour septembre 2008.

**Objectifs**

Accueillir et faciliter l'intégration d'un apprenti,  
Assurer le suivi du ou des stagiaires dans les établissements ou services,  
Former par le travail,  
Assurer la coordination entre l'établissement ou service et l'institut de formation,  
Développer les compétences dans l'information, la guidance, l'évaluation,  
Elaborer un projet de tutorat de préparation à la qualification.

**Public**

Travailleurs sociaux diplômés et exerçant une activité professionnelle depuis 3 ans dans un établissement ou service du secteur sanitaire, social, ou socio-culturel, accueillant un apprenti ou se préparant à le faire

**Contenu**

(en correspondance avec le module 1 de la formation de formateur de terrain)

Théorie et pratique de l'accompagnement en formation - 120 h :

**Unité 1 - 40 h**

**Approches disciplinaires de la formation :**

- Approches pédagogique, philosophique, sociologique, psychologique.
- Analyse de la relation de formation

**Unité 2 - 40 h**

**La formation par alternance : objet, contexte, méthode :**

- Les différents modèles de formation
- Les expériences pratiques et l'acquisition des savoirs
- Les conditions structurelles de la formation par alternance. Les différents acteurs, le partenariat institutionnel

**Unité 3 - 40 h**

**Le stage comme outil de formation :**

- Projet professionnel et projet de stage
- L'intervention sociale et éducative dans leur environnement politique et socio-économique
- Atelier d'élaboration du projet d'accompagnement de formation d'un apprenti
- Atelier d'analyse des pratiques de terrain

**Démarche pédagogique**

Enseignements, expérience d'accompagnement, atelier d'élaboration du projet d'accompagnement de formation d'un apprenti, atelier d'analyse des pratiques

**Validation**

Soutenance d'un rapport. Les stagiaires validés se verront délivrer l'attestation prévue par la branche professionnelle.

La formation étant conçue en compatibilité avec les exigences de la formation des formateurs de terrain, la soutenance du rapport présenté pourra également valider le module 1 de la formation de formateur de terrain



LE CAMPUS



LA CLASSERIE